

62^{ème} concours foire aux veaux

Solomiac, le mardi 21 février

La municipalité de SOLOMIAC, avec l'aide de la Maison de l'Elevage et en partenariat avec l'ADEL 32, organisera le mardi 21 février son traditionnel concours foire aux veaux.

Chaque éleveur exposant se verra attribuer, par veau présenté, un ticket numéroté lui permettant de gagner un lot d'une valeur de 50 €.

NOUVEAUTÉ 2017

Une vente aux enchères sera organisée par l'ADEL 32 avec les magasins qui s'approvisionnent en «veaux rosés» ou «vaches de mon voisin».

Programme

- 8 H 00 à 9 H 00 : réception des animaux
 - 9 H 00 : opérations des jurys
 - 10 H 30: vente aux enchères «veaux rosés» (3 premiers prix) et «vache de mon voisin» (3 premiers prix)
- 11 H 00 : lecture du palmarès et remise des récompenses en présence des personnalités (coupes et trophées).

Renseignements :

- Chambre d'Agriculture du Gers, Service Elevage - Tél. : 05.62.61.79.75.
- Mairie de SOLOMIAC - Tél. : 05.62.65.01.02.